



INFORMATIONS

Date : Dimanche le 5 février 2017

Lieu : Espace 215, 215 Jean-Talon Ouest, Montréal

Horaire : 13h à 18h (horaire sujet à changement)

Concept : Montrer un extrait de votre chorégraphie aux juges et recevez des commentaires constructifs et personnalisés par des professionnels du milieu de la danse au Québec.

Inscriptions : Seulement 40 numéros seront sélectionnés pour danser devant les juges. Les 40 premiers numéros qui auront payé leur inscription seront ceux qui auront leur place réservée

RÉGLEMENTS

1. Prix par danseur : 15\$ plus taxes
2. Prix par solo/duo/trio : 20\$ plus taxes
3. Prix par chorégraphe ou directeur d'école : 20\$ plus taxes (pour la journée)
4. Pour ceux qui désirent payer par chèque, svp l'envoyer par la poste au 5600 Hochelaga, bureau 24, Montréal, Québec, H1N 3L7
5. Aucun spectateur ne pourra regarder les chorégraphies présentées aux juges
6. Chaque groupe aura droit à un maximum de 10 minutes avec les juges
7. Prima Danse n'est pas responsable des objets perdus ou volés la journée de l'événement
8. Les frais de transport, de repas et d'hébergement ne sont sous la responsabilité de Prima Danse
9. Respect et ouverture d'esprit envers les organisateurs, les juges, les bénévoles et les autres participants